



# LIVRET D'ACCUEIL

## **LA RÉSIDENCE**

La résidence Les Camélias est une résidence autonomie située au sein de la commune déléguée d'Ambillou-Château à Tuffalun.

### **LES PERSONNES ACCUEILLIES**

La résidence est spécialisée dans l'accueil et l'accompagnement de personnes autonomes de plus de 60 ans. Les résidents y vivent comme à domicile et gardent le libre choix de leurs intervenants extérieurs.

### **L'HÉBERGEMENT**

La résidence compte 17 logements :

- 6 logements de Type I,
- 10 logements de Type II,
- 1 studio.

Vous pouvez aménager votre appartement à votre convenance en apportant votre mobilier et effets personnels.

### **EQUIPEMENTS ET SERVICES**

La résidence propose :

- Un service de restauration,
- Une prestation lingerie en cours de conventionnement,
- Des animations,
- Une présence 24h/24.

## **LES RÉSIDENTS AU COEUR DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT**

Le projet de la résidence est construit autour du résident lui-même. L'objectif est de permettre à chacun de conserver un maximum d'autonomie dans une ambiance familiale.

A l'arrivée de chaque résident, les maitresses de maison établissent avec lui son parcours de vie, en partageant ses centres d'intérêts, ses besoins et ses attentes pour ainsi construire des animations adaptées.

Plusieurs commissions existent pour permettre à ceux qui le souhaitent de s'exprimer :

- Le **Conseil de la Vie Sociale** est une instance d'expression des résidents et de leurs familles. Il est composé de représentants élus ou désignés. Il se réunit pour émettre des avis et des propositions sur le fonctionnement et l'organisation de la résidence.
- Une **Commission Restauration** est organisée une fois par trimestre pour permettre aux résidents d'exprimer leur avis sur les menus proposés par le service restauration.
- Une **Commission Animation** se réunit une fois tous les trimestres pour programmer les animations. Les résidents s'expriment sur leurs attentes en termes d'animation.

## UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE



Stacy DELUGEAU – Françoise JOBARD – Aurore CHASLES – Martine MARTIN

\* **2 MAITRESSES DE MAISON : FRANÇOISE JOBARD ET AURORE CHASLES**

La maîtresse de maison assure l'accueil des résidents et de leur famille, veille au bon fonctionnement de l'établissement (entretien des locaux, distribution des repas, gestion au quotidien) et organise les animations.

\* **2 VEILLEUSES DE NUIT : MARTINE MARTIN ET STACY DELUGEAU**

Les veilleuses de nuit prennent le relais de présence verte quand c'est nécessaire. Elles interviennent la nuit pour aider les résidents en cas de chute ou de crises d'angoisse.

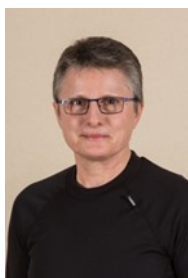
\* **2 SECRÉTAIRES :**

**ADELINE GEORGES** assure toute l'administration de la résidence : mise en place des dossiers des résidents, liens avec les intervenants extérieurs et les élus,

**LYDIA RICHARD** assure la comptabilité.

\* **LE CCAS DE LA COMMUNE** composé de 7 élus et 6 personnes issues d'associations communales, parmi eux :

**DENISE DARTEIL**



Elle assure le lien avec le résident.

**BERNARD BOUTIN**



Il assure le suivi opérationnel de la résidence.

**FRANÇOISE SILVESTRE DE SACY**



Elle assure la Présidence du CCAS, en tant que maire de la commune nouvelle de Tuffalun.

## LES PRESTATIONS HÔTELIÈRES



### LA RESTAURATION

Les résidents déjeunent collectivement au restaurant de l'établissement du lundi au samedi (hors jours fériés).

Ils sont accueillis dans un lieu convivial et climatisé où sont proposés des menus équilibrés, variés et éventuellement adaptés à un régime spécifique. Les repas sont choisis par les résidents eux-mêmes sur les propositions faites par une diététicienne. La confection des repas est quant à elle entièrement sous-traitée.

Pour les dimanches et jours fériés, chaque résident dispose d'une kitchenette afin de composer son repas chez lui.

\* **LES HORAIRES DU RESTAURANT**  
**DÉJEUNER : 12H15**  
**(12H00 LE SAMEDI)**

Le résident peut convier ses proches à prendre le déjeuner en sa compagnie moyennant participation et sous réserve du respect d'un délai de réservation minimum de 2 semaines.

### LES ANIMATIONS

Une semaine type d'animations à la résidence :

- |                   |   |
|-------------------|---|
| <u>Lundi</u> :    | Vidéo   |
| <u>Mardi</u> :    | Activité culinaire OU Intervenant extérieur<br>Bibliothèque (le dernier mardi de chaque mois)                             |
| <u>Mercredi</u> : | Jeux libres OU Albums photos  |
| <u>Jeudi</u> :    | Activité saisonnière (Travaux manuels OU Jardinage)<br>Intervention du Club des Ambiliates (le 3ème jeudi de chaque mois) |
| <u>Vendredi</u> : | Chant OU pour ceux qui le souhaitent : Chapelet et Messe (1 vendredi sur 4)   |

Les anniversaires sont fêtés 1 fois par mois.

Un temps d'informations est réservé 1 fois par trimestre.

## NOUVEAU

Au cours du 1er semestre 2018, la résidence autonomie Les Camélias souhaite axer ses activités sur la Prévention en lien avec des intervenants extérieurs, comme les associations SIEL Bleu, Imagin'etouchatou et Les Ambiliates. Les objectifs visés étant de :

- \* prévenir les accidents domestiques dont les chutes (atelier équilibre, gym douce...)
- \* prévenir la solitude des résidents (spectacles, ateliers cuisine...)
- \* améliorer le confort des personnes âgées et faciliter leur autonomie.

### LA BLANCHISSERIE

Le linge personnel est entretenu par le résident lui-même.

Toutefois, une réflexion est actuellement menée pour que l'entretien du linge personnel puisse être également sous-traité. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous.



## VIE PRATIQUE

### **L'ESPACE ACCUEIL**

L'accueil est assuré par les maitresses de maison :

- \* du lundi au vendredi de 9h45 à 17h15,
- \* le samedi de 10h à 13h50.

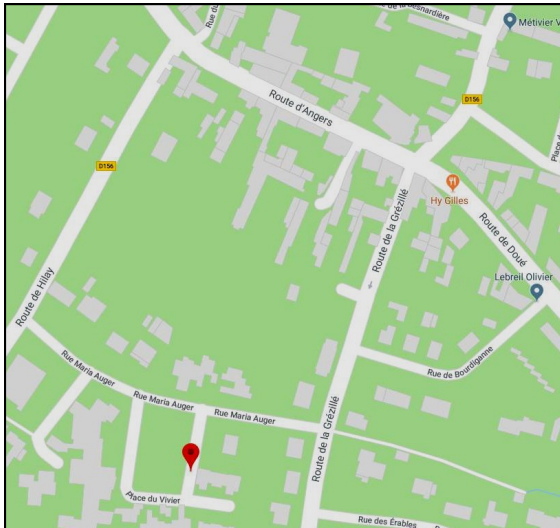
Pour des raisons de sécurité, à partir de 20h, les portes d'entrée sont mises en sécurité.

### **LES VISITES**

Les visites sont libres de 7h à 20h, sous réserve du respect des lieux et du rythme de tous les résidents.

### **LES NUMÉROS UTILES**

- \* Contacter la résidence :  
**02.41.59.37.22.**  
*lescamelias@tuffalun.fr*
- \* Contacter le service administratif :  
**02.41.59.30.58.**  
*mairie@tuffalun.fr*



## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### **LES PERSONNES DE CONFIANCE ET RÉFÉRENTS FAMILIAUX**

À l'entrée, chaque résident désigne une personne de confiance (loi n°2002-203 du 4 mars 2002) qui sera consultée en cas de besoin par l'établissement. Pour assurer une continuité dans les relations entretenues avec les familles, il est important de nous informer de tout changement d'adresse de vos référents familiaux.

## Les temps forts

### **FEVRIER**

#### **Carnaval**

en lien avec les écoles

### **21 AVRIL 2018**

#### **Repas des Aînés**

Salle des Loisirs à Ambillou-Château

*Offert par le CCAS*

*aux personnes de plus de 70 ans.*

### **DU 8 AU 14 OCTOBRE 2018**

#### **Semaine Bleue**

Animations diverses

« Les Camélias » à Ambillou-Château

### **7 OCTOBRE 2018**

#### **Loto**

« Les Camélias » à Ambillou-Château

### **2 DÉCEMBRE 2018**

#### **Téléthon**

« Les Camélias » à Ambillou-Château

### **NOEL - NOUVEL AN**

#### **Repas de fêtes**

*Date à préciser*

« Les Camélias » à Ambillou-Château